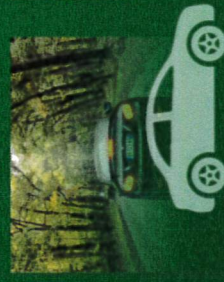


**CORREZE**  
LE DÉPARTEMENT

# Voies Vertes pâles



EN VOITURE



À VÉLO



À PIED



EN VOITURE



À VÉLO

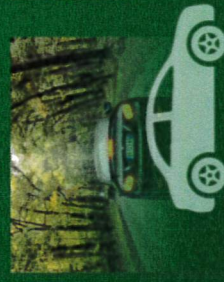


À PIED



# Voies Vertes pâles

EN VOITURE



À VÉLO



À PIED



**Xaintrie**  
Vallée de la Dordogne

**CORREZE**  
LE DÉPARTEMENT

Pour plus d'informations et donner votre avis :

[www.correze.fr/WVP19](http://www.correze.fr/WVP19)



*En Xaintrie, j'utilise la même route !*

## LES VOIES VERTES PÂLES

Un réseau de mobilité douce pour (re) découvrir la Corrèze

Les Voies Vertes pâles sont un réseau de voies douces partagées reliant les principaux points d'intérêt du département.

Ces voies sont créées sur des routes déjà existantes et à faible trafic. Tous les modes de déplacement y sont autorisés et une signalétique est mise en place pour favoriser et encourager les mobilités douces (vélos, piétons).

## POURQUOI LES VOIES VERTES PÂLES ?

- **Renforcer** la visibilité et faciliter l'accès aux principaux points d'intérêt de la Corrèze
- **Répondre** aux besoins et nouvelles attentes des Corrèziens : mobilités du quotidien, liaisons touristiques et trajets emploi/services
- **Développer** les modes de déplacement doux et le tourisme d'itinérance qui est aujourd'hui très demandé en France
- **Offrir** aux Corrèziens une carte de circuits en mobilité douce vers les sites emblématiques de la Corrèze

## 2 AXES D'EXPÉRIMENTATION

**ARGENTAT** > **BEAULIEU-SUR-DORDOGNE** 24 KM

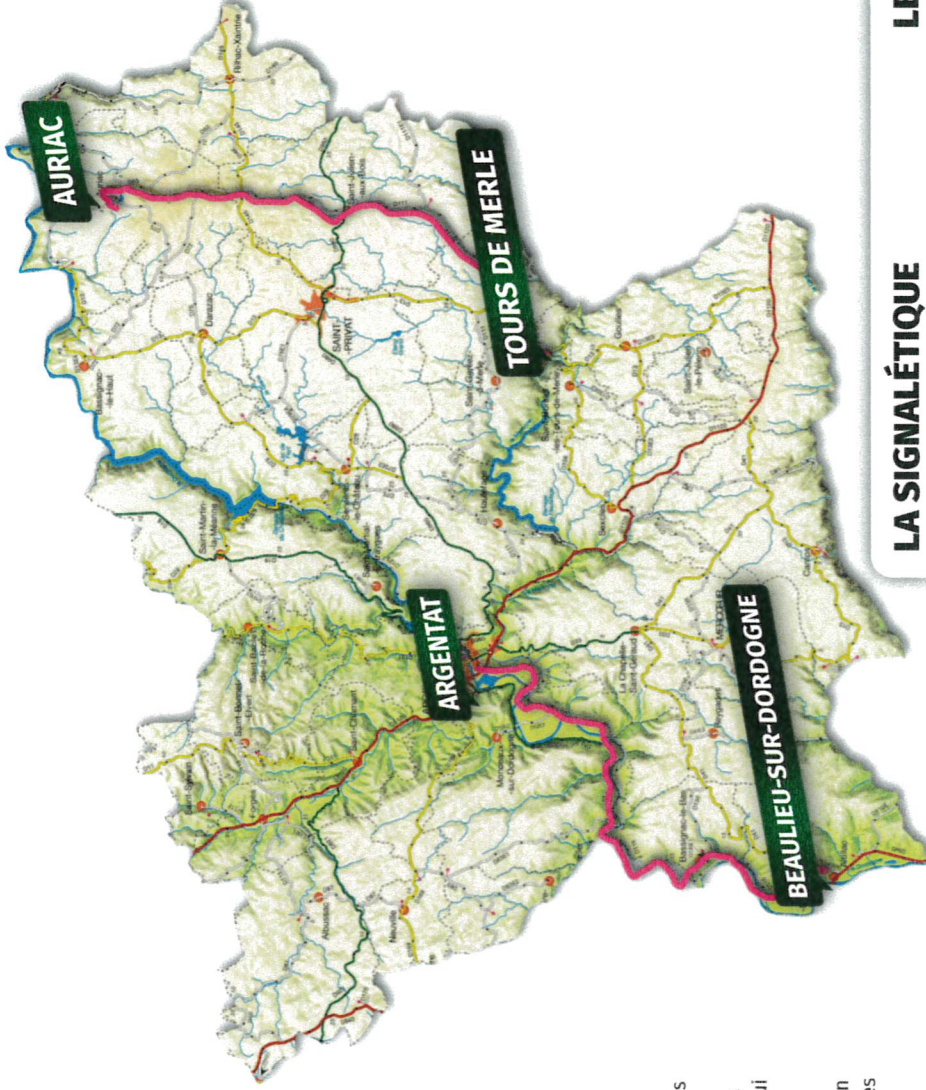
**AURIAC** > **TOURS DE MERLE** 22 KM



**Xaintrie**  
Vallée de la Dordogne  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les Voies Vertes pâles sont d'abord expérimentées sur le territoire de la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne durant l'été 2024.

Après un retour d'expérience à l'automne, elles seront ensuite déployées sur le reste du territoire de la Corrèze à partir de 2025.



## LA SIGNALÉTIQUE



Le panneau carré est un panneau d'indication. Il précise ici qu'il s'agit d'une route partagée entre les véhicules motorisés et les modes doux (vélos, piétons)



Ces panneaux sont destinés aux usagers, il s'agit de balisages qui indiquent les circuits de Voies Vertes pâles en Corrèze



La présence de panneaux triangulaires prévient d'un danger qui peut perturber la conduite et nécessite une action de la part du conducteur. Dans le cas des Voies Vertes pâles, il s'agit de la présence de vélos ou de piétons.

## LES RÈGLES DE CONDUITE

### Je suis en voiture :

- j'anticipe et je suis conscient que je peux croiser des usagers en mobilité douce (vélos, piétons)
- j'adapte ma vitesse à la typologie de la route et aux usagers
- Je respecte les distances de sécurité
- Je respecte la signalisation et le Code de la Route

### Je suis à vélo ou à pied :

- je suis visible et je m'équipe en circonstances
- j'applique le Code de la Route et je communique mes intentions aux automobilistes
- je ne roule pas à plus de deux de front et je me range en une seule file lorsque la circulation l'impose
- je choisis un parcours adapté à ma condition physique
- je respecte l'environnement et je ne jette pas les emballages ni déchets